Commune de CHAUDENEY – sur – MOSELLE

Communiqué du 07 juillet 2023

-ARRETE PREFECTORAL SECHERESSE-

Reconduction et passage en **ALERTE RENFORCEE** de l'arrêté préfectoral relatif aux mesures de limitation ou de suspension des usages de l'eau :

- **Interdiction de laver les véhicules hors des stations de lavage,**
- **Interdiction de remplir les piscines privées et publiques,**
- **Interdiction de nettoyer des espaces extérieurs (voiries, terrasses, façades, toitures…) sauf par une entreprise de nettoyage professionnelle ou une collectivité,**
- **Interdiction d'arroser les pelouses, jardins et potagers privés, espaces verts publics et terrains de sport de 09h00 à 20h00.**

-14 JUILLET 2023-

Les festivités seront célébrées le **VENDREDI 14 JUILLET** :
9H00 : Mise en place du podium et des décorations : toutes les bonnes volontés seront les bienvenues,
19H00 : Apéritif offert par la mairie,
19H30 : possibilité de restauration sur place animée par les associations,
20h30 : début du bal,
22H00 : défilé dans les rues du village avec lampions,
22h30 : Feu d'artifice au stade de foot rue du Sonforé ***(sauf si interdiction par arrêté préfectoral)***
23H : Bal.

-FERMETURE DE LA MAIRIE-

Du Lundi 24 JUILLET au Mercredi 16 AOUT 2023 INCLUS
Réouverture de la Mairie au public : le VENDREDI 18 AOUT 2023

En cas d'urgence, veuillez vous adresser au Maire ou à ses adjoints.

-Le LIVRE SUR LA PLAGE-

La médiathèque organise la manifestation **« le livre sur la plage »** le **vendredi 28 juillet à partir de 16h devant la mairie. Voir au verso**

Le Maire, E. PAYEUR

➔➔➔➔➔➔➔➔➔➔**TOURNEZ S.V.P.** ➔➔➔➔➔➔➔

Commune de CHAUDENEY – sur – MOSELLE

Communiqué du 07 juillet 2023

-ARRETE PREFECTORAL SECHERESSE-

Reconduction et passage en **ALERTE RENFORCEE** de l'arrêté préfectoral relatif aux mesures de limitation ou de suspension des usages de l'eau :

- **Interdiction de laver les véhicules hors des stations de lavage,**
- **Interdiction de remplir les piscines privées et publiques,**
- **Interdiction de nettoyer des espaces extérieurs (voiries, terrasses, façades, toitures…) sauf par une entreprise de nettoyage professionnelle ou une collectivité,**
- **Interdiction d'arroser les pelouses, jardins et potagers privés, espaces verts publics et terrains de sport de 09h00 à 20h00.**

-14 JUILLET 2023-

Les festivités seront célébrées le **VENDREDI 14 JUILLET** :
9H00 : Mise en place du podium et des décorations : toutes les bonnes volontés seront les bienvenues,
19H00 : Apéritif offert par la mairie,
19H30 : possibilité de restauration sur place animée par les associations,
20h30 : début du bal,
22H00 : défilé dans les rues du village avec lampions,
22h30 : Feu d'artifice au stade de foot rue du Sonforé ***(sauf si interdiction par arrêté préfectoral)***
23H : Bal.

-FERMETURE DE LA MAIRIE-

Du Lundi 24 JUILLET au Mercredi 16 AOUT 2023 INCLUS
Réouverture de la Mairie au public : le VENDREDI 18 AOUT 2023

En cas d'urgence, veuillez vous adresser au Maire ou à ses adjoints.

-Le LIVRE SUR LA PLAGE-

La médiathèque organise la manifestation **« le livre sur la plage »** le **vendredi 28 juillet à partir de 16h devant la mairie. Voir au verso**

Le Maire, E. PAYEUR

➔➔➔➔➔➔➔➔➔➔**TOURNEZ S.V.P.** ➔➔➔➔➔➔➔